



## La lettre d'information du ROSO

Juin 2008

Edition 3

### Sommaire :

- Le mot du Président
- L'Adrepe demande le respect de l'arrêté préfectoral
- Casses automobiles
- Nouveaux adhérents
- Les nouvelles commissions ou le renouvellement
- CEPRISCA
- Dossiers juridiques
- Les Amis de Gerberoy
- Formation des commissaires enquêteurs
- Nouvelle administratrice
- Agenda : dates à retenir

### *Le mot du Président*

Alors que le Grenelle de l'environnement pousse encore plus au débat et à la concertation, les différents bénévoles du ROSO peuvent regretter l'absentéisme fréquent de différents représentants de collectivités locales, territoriales ou organismes appelés à siéger dans les commissions d'information ou de concertation sur l'environnement.

Sans aucun mandat mais avec des convictions profondes, les bénévoles participent ou se font représenter dans ces commissions en prenant sur le temps professionnel ou personnel.

Dans le cadre de la protection de la ressource en eau, beaucoup d'acteurs se mobilisent et communiquent. Les réunions sur ce thème se multiplient au risque de ne plus comprendre qui fait quoi ? Il serait temps de rendre lisible un plan d'action et de savoir qui est le pilote dans l'avion : Agence de bassin, syndicat des eaux, communauté de communes, département, région, commune ? Arrêtons d'empiler les études et les rapports en tout genre et passons à l'action !

### *L'Adrepe demande le respect de l'arrêté préfectoral*

Sous la houlette de son président, Guy Hennequin, l'Adrepe demande au Conseil Général de respecter les dispositions de l'arrêté préfectoral du 13 juin 2007 l'autorisant à rejeter les eaux pluviales sous certaines conditions d'aménagement dans le cadre de la mise à 2 x 2 voies de la RD 200.

### *Casses automobiles*

La DRIRE Picardie indique dans son rapport annuel avoir lancée une opération « coup de poing » pour contrôler les casses « non agréées » pour l'élimination des véhicules hors d'usage. Il apparaît un certain nombre d'opérateurs ( 50 environ en Picardie) continuent d'éliminer des véhicules hors d'usage sans disposer de l'agrément préfectoral. Dans le cadre de la protection de l'environnement, le ROSO décide de se mobiliser sur ce dossier.

### *Nouveaux adhérents*

L'association de défense du pays de Salency a rejoint le ROSO. Cette association a pour objet de sauvegarder le patrimoine environnemental et écologique de la commune de Salency. Nous lui souhaitons la bienvenue.

## *Les nouvelles commissions ou le renouvellement*

La CCE de l'aérodrome de Beauvais doit se réunir fin juin . Représentants du ROSO : Didier Malé et Claude Magnier. La commission est composée de trois collègues (8 représentants par collègues) : Collectivités territoriales, associations ( ROSO, ACNAT, Réflexion Action, ADE-RA), professions aéronautiques.

La CCE de l'aérodrome de Paris Charles de Gaulle doit de réunir début juillet : Représentants du ROSO : Didier Malé et Jean Baptiste Cervera . La commission est composée de trois collègues ( 30 représentants par collègue) : Collectivités locales, professions aéronautiques, associations ( riverains et protection de l'environnement).

Installation du comité de pilotage et au portage du DOCOB du site Natura 2000 « réseaux de cotaux et vallées du bassin de la Selle » : première réunion prévue mi juin.

Représentants du ROSO : Jean Claude Bocquillon et Laurette Paris.

Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE).

Représentants du ROSO : Didier Malé.

Installation du comité de pilotage du massif forestier du Haut de Bray : première réunion prévue le 2 juillet.

Représentants du ROSO : Jean Claude Bocquillon et Laurette Paris.

## *CEPRISCA*

Le centre de droit privé et de sciences criminelles d'Amiens a rencontré le ROSO dans le cadre de son étude portant sur l'efficacité du respect de la réglementation environnementale en Picardie. La première restitution des travaux est prévue fin juin .

## *Dossiers Juridiques*

Pollution des eaux à Dieudonne : expertise sur site en juin et procédure de conciliation en discussion.

Affaire Quilan Mesnil en Thelle : affaire inscrite en audience correctionnelle début octobre.

Affaire Cogefim Belle Eglise : affaire passé en audience correctionnelle en juin 2008.

## *Les Amis de Gerberoy*

L'association des amis de Gerberoy suit avec grande vigilance le projet de zone de développement de l'éolien situé sur la Picardie Verte, non loin du site remarquable de Gerberoy.

## *Formation des commissaires enquêteurs*

Le ROSO a proposé au Président du Tribunal administratif d'intervenir lors de la réunion annuelle des commissaires enquêteurs en évoquant le sujet des PLU et des éoliennes.

## *Nouvelle administratrice*

Bienvenue à Maryvonne Dusaux de l'association de sauvegarde d'Amblainville qui a rejoint le conseil d'administration du ROSO.

## *Agenda : date à retenir*

Réunion annuelle des adhérents du ROSO avec les services de l'état , du Département et de la Région le **vendredi 17 octobre** après midi à Beauvais.

Prochain conseil d'administration le **samedi 6 septembre**.

Siège social : Maisons Paysannes de l'Oise (M.P.O) 16, rue de l'Abbé Gellée 60000 Beauvais

Courrier au Président : Didier Malé 86, rue de la Libération 60530 Le Mesnil en Thelle.

Site Internet : [www.roso.fr](http://www.roso.fr)

Association Loi de 1901 N°6149 - Beauvais le 16-12-75 (J.O du 22-01-76)

Agréée au titre de la protection de l'environnement dans le cadre du Département de l'Oise par arrêté préfectoral du 7 juin 2006